

Expertise des Characées sur l'Espace naturel sensible d'Yzeux (80) Conservatoire botanique national de Bailleul

Note réalisée sur la base de prospections réalisées le 11 avril et le 27 juin 2014 par Aymeric WATTERLOT et Timothée PREY et de données bibliographiques (FRANCOIS & HAUGUEL, 2012).



Prélèvement de characées (*Chara major*), cliché T. Prey

Préambule : le CBNBI, dans le cadre de ses missions liées à l'agrément des conservatoires botaniques nationaux, développe des missions d'acquisition et de diffusion de connaissances liées à la flore sauvage et aux habitats naturels. Les Characées sont des algues d'eau douce dont la présence est méconnue dans le nord-ouest de la France. Des expertises ponctuelles sont conduites sur des sites à enjeu potentiel afin d'améliorer les connaissances relatives à ce groupe.

A la demande des services du Conseil général de la Somme, un diagnostic floristique et phytocoenotique a été réalisé en 2012, sur la commune d'Yzeux (80). En 2014, une mission d'inventaire exhaustif des espèces de Characées et des végétations associées a été réalisée en complément de l'étude précédente.

L'Espace naturel sensible d'Yzeux :

Une succession de végétations de zone humide est présente sur le site : fourrés hygrophiles à Saule cendré, végétations prairiales hygrophiles, mégaphorbiaie à Pigamon jaune, prairie hygrophile à Jonc à tépales obtus et Ecuelle d'eau, végétations amphibies et herbiers aquatiques.

D'après la première étude menée en 2012, le site présente un enjeu de conservation majeur à l'échelle régionale (et supra-régionale) pour les végétations de tourbières alcalines et pour les populations de plusieurs espèces végétales comme la Grande douve et le Potamot coloré.

Les Characées et leurs végétations (liste exhaustive)

Les prospections de terrain ont été réalisées à deux périodes distinctes.

Un premier inventaire, relativement tôt en saison, a permis d'attester l'absence (en 2014) de taxons à développement vernal (essentiellement des espèces du genre *Tolypella*).

Le second passage, en pleine saison de végétation, était l'occasion de recenser la totalité des characées présentes sur le site. En outre, des éléments de la flore ont également été notés dès lors que ceux-ci constituaient un complément du travail effectué en 2012 (cf. tableau de synthèse des données flore).

Durant les visites de terrain, trois espèces de characées ont été inventoriées sur le site. Il s'agit de *Chara major*, *Chara delicatula* et *Chara globularis*. Ne disposant pas à l'heure actuelle de référentiel concernant la rareté et la menace des espèces de Characées en région Picardie, nous ne pouvons qualifier cette richesse spécifique qu'à partir des connaissances acquises ces dernières années par le CBNBI.

Les trois taxons identifiés sont bien représentés, communs dans le département et notamment dans la vallée de la Somme.

Différents peuplements à Characées ont été observés sur le site :

Des herbiers vivaces à *Chara major*, parfois en mélange avec *Chara delicatula*, sont présents à faible profondeur sur les bordures de la platière (située au nord-ouest de l'étang). Cette végétation est typique des eaux stagnantes basiques, riches en calcaire. Elle indique plutôt des eaux oligo-mésotrophes à mésotrophes. D'un point de vue phytosociologique, cette végétation pourrait se rapprocher du *Magnocharetum hispidae*. **Selon l'inventaire des végétations du nord-ouest de la France (PREY & CATTEAU, 2014), cette association est renseignée d'intérêt patrimonial dans la région Picardie. Cet herbier aquatique est également inscrit à l'annexe 1 de la directive « Habitats-Faune-Flore ».**

Toujours au nord-ouest du site, certains herbiers à Characées côtoyaient, en date du 11 avril 2014, des jeunes pousses de Grande douve, de Potamot coloré et de Potamot graminée. Ces végétations occupaient ponctuellement certains secteurs où le substrat n'était pas recouvert de feuilles d'arbres (*Populus x canadensis* et *Quercus robur*). Elles étaient exclusivement composées de *Chara globularis* et de *Chara delicatula*, deux espèces relativement euryèces (espèce à large valence écologique). De fait, celles-ci ne constituent pas un intérêt particulier d'autant que ce type d'herbier reste assez fréquent dans le département. Cela dit, quelques gazons aquatiques à *Chara delicatula* et/ou à *Chara globularis* se développent sur des surfaces restreintes dans des gouilles présentent au sein des roseaux et des massettes. Ces communautés seraient potentiellement rattachables à l'association du *Charetum virgatae* (dont la présence n'est pas avérée en Picardie selon PREY & CATTEAU, 2014). Ces petits herbiers (de quelques dm²) constitueraient également un habitat d'intérêt communautaire (code Natura 3140-1)



Chara globularis & *Chara delicatula*, clichés JC Hauguel

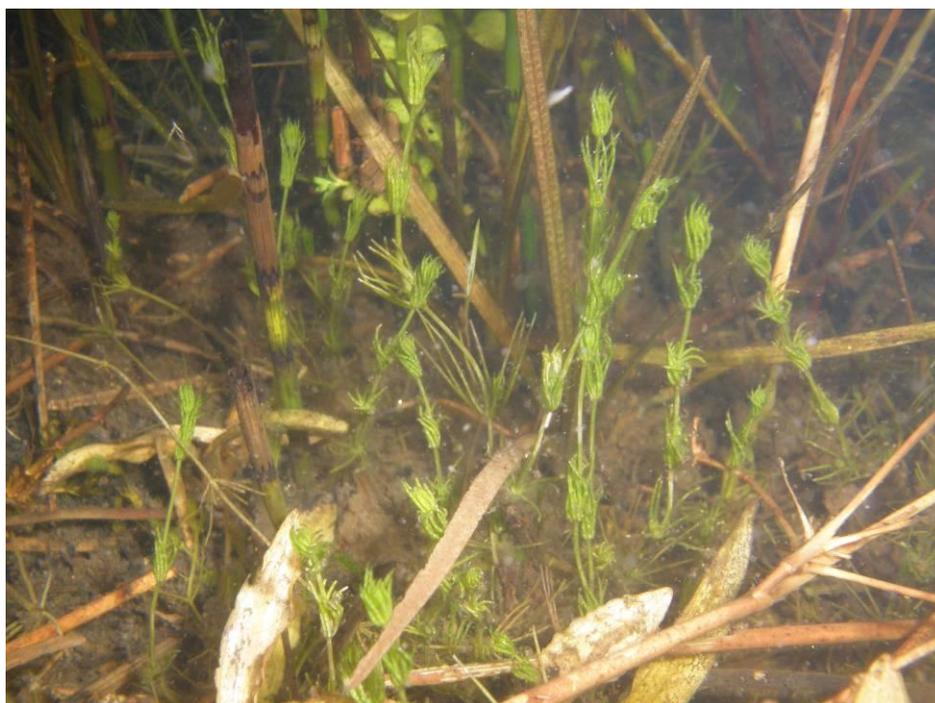
Conclusion :

Le site n'abrite aucune espèce de Characées rare à l'échelle de la région. Les trois espèces sont, d'après nos connaissances actuelles, connues de nombreuses localités en Picardie. Néanmoins, **le site contribue à la conservation, à l'échelle régionale, des Characées et des herbiers qu'ils forment. Ces herbiers jouent d'ailleurs un rôle important pour les organismes aquatiques et notamment comme lieu de ponte pour certains poissons et amphibiens.** Il semble important de rappeler que l'ensemble des herbiers de Characées sont d'intérêt communautaire relativement à l'annexe 1 de la directive 92/43/CEE : « Habitat-Faune-Flore ».

Bien que ces espèces soient assez communes dans la région, ce constat n'est pas transposable à l'ensemble du territoire national. **Il est très probable que la Picardie ait une responsabilité vis-à-vis de la conservation de *Chara major* à l'échelle nationale. La qualité de l'eau de l'étang ainsi que la gestion pratiquée sur le site sont en adéquation avec la conservation du patrimoine et notamment, des populations de Characées.**

Si la richesse spécifique ne semble pas actuellement menacée sur le marais d'Yzeux, quelques améliorations peuvent permettre d'optimiser l'expression et la structuration de certaines végétations. Concernant les végétations aquatiques, l'accumulation de matière organique (feuilles de Peupliers) constitue un paramètre limitant la colonisation de zones pionnières par les Characées. Qui plus est, l'essentiel du patrimoine se concentre sur la platière qui offre une diversité biologique importante (fluctuation du niveau de la profondeur de la lame d'eau, diversité de la structure des végétations).

Il serait donc souhaitable, sur le site, de maintenir et de promouvoir cette hétérogénéité d'habitats en essayant par exemple de privilégier plusieurs stades dynamiques (création de micro vasques dans la végétation, ratissage ponctuel de la matière organique). Pour terminer, la gestion des biotopes présents autour de l'étang devra, d'une part, limiter l'extension des ligneux et d'autre part, maintenir des conditions stationnelles intéressantes afin de garantir un niveau trophique peu élevé et une faible densité du couvert végétal. La mise en place de fauche exportatrice à la fin d'été paraît être un moyen de gestion idéal dans ce contexte.



Herbier à *Chara globularis* et *Chara delicatula*, cliché T. Prey

Liste non exhaustive des espèces de la flore vasculaire inventoriée sur le site

Taxon	Nom français	Rareté	Menace	Présence en 2012	Présence en 2014
<i>Berula erecta</i> (Huds.) Coville	Petite berle ; Berle dressée	PC	LC		X
<i>Carex acuta</i> L.	Laïche aiguë	AR	LC		X
<i>Carex distans</i> L. var. <i>distans</i>	Laïche distante (var.)	R	NT	X	X
<i>Carex pseudocyperus</i> L.	Laïche faux- souchet	PC	LC		X
<i>Carex viridula</i> Michaux	Laïche tardive (s.l.)	R	VU	X	X
<i>Eleocharis uniglumis</i> (Link) Schult.	Scirpe à une écaille ; Éléocharide à une écaille	R	NT	X	X
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz	Épipactis des marais	R	VU		X
<i>Oenanthe lachenalii</i> C.C. Gmel.	Oenanthe de Lachenal	R	NT	X	X
<i>Potamogeton berchtoldii</i> Fieb.	Potamot de Berchtold	R	LC	X	
<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem.	Potamot coloré	AR	NT	X	X
<i>Potamogeton gramineus</i> L.	Potamot graminée	E	VU		X
<i>Ranunculus lingua</i> L.	Grande douve	R	NT	X	X
<i>Samolus valerandi</i> L.	Samole de Valerand	AR	LC	X	X
<i>Schoenoplectus lacustris</i> (L.) Palla	Scirpe des lacs ; Jonc des chaisiers	R	VU	X	X
<i>Triglochin palustris</i> L.	Troscart des marais	R	NT		X
<i>Typha angustifolia</i> L.	Massette à feuilles étroites	AR	NT	X	X
<i>Utricularia australis</i> R. Brown	Utriculaire citrine	R	NT		X

Références bibliographiques :

HAUGUEL, J.-C. & TOUSSAINT, B., 2012 – Inventaire de la flore vasculaire de Picardie : raretés, protections, menaces et statuts. Version 4b / septembre 2012. Conservatoire Botanique National de Bailleul, pour l'Europe, l'Etat (Direction Régionale de l'Environnement de Picardie) le Conseil Régional de Picardie, le Conseil général de l'Aisne et le Conseil général de la Somme, doc polycop. Bailleul.

PREY, T. & CATTEAU, E. (coord.), 2014. – Inventaire des végétations du nord-ouest de la France. Partie 2b : évaluation patrimoniale des végétations de Picardie. Version n°1 / avril 2014. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, avec la collaboration du Collectif phytosociologique du nord-ouest de la France. 36 p.

FRANÇOIS, R. & HAUGUEL, J.-C., 2012 – Compte-rendu du diagnostic de la propriété de Monsieur Maillet à Yzeux (80). Conservatoire Botanique National de Bailleul, 3p.

WATTERLOT, A. & PREY, T 2013 - Première liste des Characées de Picardie. Conservatoire botanique national de Bailleul - Version n°1, document numérique, <http://www.cbnbl.org>.

Travail réalisé avec le soutien de :

